

LE BUS : ÉTAPE 3 (TRANSMISSION ORALE DE LA QUANTITÉ INTERDITE)

QU'APPREND L'ÉLÈVE DANS CETTE ÉTAPE ?

Le nombre permettant de mémoriser la quantité de voyageurs à compléter dans le bus peut être transmis sans l'aide du mot-nombre correspondant. L'élève doit faire le choix d'une nouvelle procédure pour répondre aux nouvelles contraintes.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES PHASES ?

Phase 1 : les élèves sont par binôme. Le premier joue le rôle du chauffeur qui doit aller chercher les enfants pour compléter le bus. Il transmet l'information au second, qui joue le rôle du directeur de l'école qui va chercher les enfants à l'école. Attention, dans cette étape, la transmission ne doit pas être orale, personne n'a le droit de parler.

Phase 2 : même situation qu'en phase 1 en inversant les rôles.

QUELLE EST LA CONSIGNE ?

« Vous devez aller chercher juste assez d'enfants à l'école pour compléter le bus, pas un de plus, pas un de moins ! Mais attention, sans parler, vous devez demander au directeur de l'école les enfants qu'il vous faut pour remplir le bus ».

QUAND PROGRAMMER CETTE ÉTAPE ?

La situation avec transmission orale a été proposée aux élèves il y a un mois. Cette étape peut avoir lieu dans la première quinzaine de janvier.

QUELLE ORGANISATION CHOISIR ?

En atelier, 6 élèves en parallèle formant 3 binômes.

QUEL MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE UTILISER ?

Une ardoise et un feutre sont à disposition de chaque élève. Leur disponibilité leur est précisée lors de la présentation, sans présager de leur utilisation.